

A tous les parents d'élèves,

En cette rentrée, les demandes de bourses sont exclusivement en ligne via internet.

Votre enfant a reçu un flyer explicatif.

NOUVEAUTE CETTE ANNEE : pour les parents qui ont fait une demande en ligne de bourses de collège l'an passé au collège Pierre et Marie Curie, vous aurez la possibilité, lors de votre connexion à la demande de bourses, de donner votre consentement pour la récupération automatique de vos données fiscales en vue de l'actualisation de la bourse de collège pour toutes les années de scolarité en collège. Cela permet de ne pas avoir à redemander les bourses de collège tant que votre enfant est inscrit au collège du Pellerin. Par contre, l'attribution des bourses est liée à vos revenus et est donc révisée chaque année en fonction du réexamen de vos données fiscales.

Je vous invite à consulter la vidéo explicative et le simulateur de bourse accessibles à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-college>

La campagne de bourse est ouverte du 01 septembre au 15 octobre 2020 . Au-delà de cette date, aucun dossier de bourses ne sera accepté. Je vous invite à vous connecter sans tarder pour faire votre demande à l'adresse :

<https://teleservices.ac-nantes.fr>.

Vous aurez besoin de votre avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019, de votre identifiant elyco et d'une adresse mail.

Vous pouvez aussi vous connecter avec votre compte impots.gouv.fr ou ameli.fr ou encore laposte.fr

N'hésitez pas à contacter Mme Debossu, secrétaire, pour toute question et besoin d'accompagnement au 02.40.04.65.75.